

CONSEIL SCIENTIFIQUE PLÉNIER
Jeudi 12 juillet 2012
RELEVÉ DE DÉCISIONS et d'INFORMATIONS

Motion

Le Conseil Scientifique estime que la Maison de la Recherche ne peut fonctionner efficacement sans un service d'accueil. Il demande qu'une solution pérenne soit trouvée suite à la résiliation du contrat de service avec l'UGAP et ce dès la rentrée de septembre.

Motion adoptée à l'unanimité**Décision 1 : Nomination du responsable de l'équipe d'accueil CREG**

Après avoir donné connaissance du vote favorable en assemblée plénière de l'équipe d'accueil CREG, le Vice-président propose au Conseil Scientifique de confirmer la nomination du nouveau responsable de cette équipe d'accueil,

Monsieur Jacques LAJARRIGE

Les directrices adjointes sont : Mme Dorle MERCHIERS pour l'Université de Montpellier 3 et Mme Françoise KNOPPER pour l'Université Toulouse II le Mirail

Résultat du vote : avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (27 votes)

Décision 2 : Nomination de la directrice de l'Ecole Doctorale CLESCO

Après avoir donné connaissance du vote favorable du conseil de l'ED CLESCO, le Vice-président propose au Conseil Scientifique de confirmer la nomination de la directrice de l'ED CLESCO,

Madame Chantal ZAOUCHE

Résultat du vote : avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (27 votes)

Décision 3 : Subvention pour l'organisation d'un colloque « jeunes chercheurs » - doctorants du laboratoire Traces

Le Conseil Scientifique attribue une subvention de 1300 euros pour l'organisation de la table ronde jeunes chercheurs « des techniques aux territoires : nouveaux regards sur les cultures mésolithiques » par des doctorants de Traces au titre du soutien aux manifestations scientifiques « jeunes chercheurs »

Résultat du vote : avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (27 votes)

Décision 4 : Subvention pour l'organisation d'un colloque « jeunes chercheurs » - doctorants des laboratoires Clle-Erss, Octogone-Lordat et Lara-cpst

Le Conseil Scientifique attribue une subvention de **1 300 euros** pour l'organisation du colloque international « 4^{ème} édition des JéTou (journées d'études Toulousaines) par des doctorants du Clle-Erss, d'Octogone-Lordat et du Lara-cpst au titre du soutien aux manifestations scientifiques « jeunes chercheurs »

Résultat du vote : avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (27 votes)

Décision 5 : Transfert de collections de l'Arsenal à l'UTM

Le Vice-présidente demande au Conseil Scientifique de se prononcer sur la liste transmise par Monsieur Luc Garcia, Directeur du SCD mentionnant les collections que la Bibliothèque de l'Arsenal rend à celle du Mirail en précisant que le Conseil de l'Université Toulouse 1 a donné un avis favorable : la liste du 19 mars 2012

Au terme de ces transferts, le Conseil Scientifique souhaite entendre le directeur du SCD pour faire le point avec lui sur les collections transférées.

Résultat du vote : avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (27 votes)

Décision 6 : Proposition groupe de travail AMID et désignation des membres du CS

Le Vice-président présente la proposition de groupe de travail AMID présentée par les élus doctorants du CS :

« En l'espace de deux ans, les AMIDS (aides à la mobilité internationale des doctorants) sont devenus une bourse de mobilité incontournable pour notre Université. Le nombre de demandes a, en effet, considérablement augmenté, en particulier grâce à une meilleure communication. Avec plus de 40 demandes cette année soit un budget demandé de 33 000 euros les AMIDS sont victimes de leurs succès. La ligne budgétaire prévue de 23 000 euros a du être augmentée cette année de 5 000 euros afin de répondre à la demande.

L'ancienne mandature du Conseil Scientifique a relevé un certain nombre de problèmes au sujet de cette bourse : révision des critères d'attribution, calendrier peu pratique, budget trop modeste par rapport à la demande... Les élus doctorants au Conseil Scientifique estiment que les AMIDS sont une bourse nécessaire pour notre établissement. Elle nous permet d'afficher l'importance de l'internationalisation des études doctorales. Sur le site de Toulouse, seule l'Université de Paul Sabatier possède un financement équivalent. Qui plus est, centralisé au près du Conseil Scientifique, cet appel à projet permet de formaliser un projet scientifique financé conjointement par l'établissement et le laboratoire d'accueil. La forme des AMIDS nous apparaît donc pertinente mais sa structure ainsi que sa ligne budgétaire réclame des ajustements.

Les élus doctorants au Conseil Scientifique proposent donc que soit ouvert à la rentrée prochaine un groupe de travail spécifique au AMID.

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIOMACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr



Composition et modalité du groupe de travail

Nous proposons que ce groupe de travail se réunisse deux fois entre les mois de Septembre et Novembre.

Il serait composé de :

- . **Le Vice Président du Conseil Scientifique**
- . **La direction en appui à la recherche**
- . **Les trois directrices d'ED**
- . **3 membres élus du Conseil Scientifique**
- . **3 Doctorants élus au Conseil Scientifique**
- . **Les directeurs de laboratoire souhaitant participer aux réflexions**

Au terme de ces discussions, le groupe de travail présentera un rapport qui serait voté en Conseil Scientifique plénier.»

Après discussion au sein du Conseil Scientifique, il est proposé de rajouter à la composition du groupe de travail AMID, le **Vice-président délégué aux Relations Internationales**.

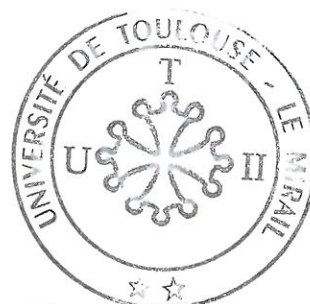
Le Vice-président du CS procède à la désignation des membres du CS à ce groupe de travail.

- Les 3 membres du CS sont : **Jean-Pierre WOLFF, Michelle RATABOUIL** et **Michèle GUIDETTI**

- Les 3 doctorants élus au CS sont : **Elsa PIBOU, Clément VARENNE** et **Agathe ROBY**

Résultat du vote : avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (27 votes)

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE



Lacroix

Daniel Lacroix

Vice-président du Conseil Scientifique

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO MACHADO
F - 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr